



Mon ex compagnon ne veut pas vendre notre appartement

Par **Audrey**, le **11/06/2010** à **21:23**

Bonjour,
Je vous expose mon problème.
Mon ex compagnon et moi, nous nous sommes pacsés en juin 2008. Au mois de septembre 2008 nous avons acheté un appartement ensemble (50 / 50). Au mois de février 2009 nous nous sommes séparés, je suis partie m'installer près de mon travail. Depuis le mois d'avril 2009 l'appartement est en vente au prix de 200 000 euros net vendeur. Or nous avons souscrit un crédit plus élevé, à l'heure actuelle si nous le vendons à ce prix là, il faudra que l'on rajoute encore 10 000 euros pour que le prêt soit définitivement clôturé. L'appartement est dans 3 agences différentes. Apparemment ce qui ennui les futurs acquéreurs c'est le prix! Mon ex compagnon ne veut pas le baisser parce qu'il ne veut pas compléter. De plus c'est parents vive avec lui dans l'appartement. Je ne sais plus quoi faire, ça devient dure d'assumer le prêt immobilier et un loyer surtout que je viens d'être licenciée. S'il vous plait quels conseils me donneriez vous??
Merci.
Nous nous sommes dépacés en décembre 2009.

Par **fabienne034**, le **12/06/2010** à **09:12**

bonjour,
nul ne peut être contraint de rester en indivision,
vous pouvez le forcer à acheter votre part d'appartement,
c'est ce genre de situation qu'il faut prévoir dans son pacs en cas de rupture,
pour tout savoir sur le pacs:
<http://www.fbbs.net/pacscreation.htm>

Par **Audrey**, le **12/06/2010** à **13:57**

Merci pour votre réponse, vous pensez que je devrais contacter un avocat? Pour ce qui est du pacs, nous avons fait simple : "Les partenaires sont tenus solidairement à l'égard des dettes contractées par l'un des deux pour les besoins de la vie courante et pour les dépenses relatives au logement."